

S1 2025

Indicateurs du marché du carbone

RÉSERVÉ À L'USAGE DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS
ET DES SPÉCIALISTES EN PLACEMENTS. NE PAS DIFFUSER
AU PUBLIC.



Bilan du S1 2025 : les marchés du carbone se développent alors que les volumes de retrait volontaire atteignent de nouveaux sommets et que les programmes de conformité en matière de carbone, nouveaux et actualisés, se multiplient

Les retraits volontaires de crédits carbone compensatoires au cours du premier semestre de 2025 ont dépassé la demande du semestre précédent et les contrats d'achat de crédits à long terme ont grimpé en flèche. Bien que les priorités fédérales américaines, sous l'égide de la nouvelle administration, s'éloignent des objectifs climatiques, d'autres pays s'y intéressent en mettant en place des programmes nouveaux et élargis de conformité aux normes d'émission de carbone. Les engagements volontaires des entreprises en faveur de cibles fondées sur la science ont presque doublé cette année, grâce aux progrès réalisés par les acheteurs de crédits carbone compensatoires.



Politiques, normes et initiatives relatives au marché du carbone

Alors que la politique fédérale américaine en matière de climat a connu un recul, d'autres pays ont fait progresser leurs stratégies de réduction des émissions. La participation au marché volontaire a presque doublé d'une année sur l'autre, grâce à l'amélioration des orientations de l'initiative Science Based Targets (SBTi) et de l'initiative Voluntary Carbon Markets Integrity (VCMI) pour aider les acheteurs à atteindre, suivre et vérifier les objectifs en matière d'émissions.



Marchés volontaires du carbone (MVC)

Les retraits de crédits carbone entre janvier et juin ont atteint un sommet, menés par les acheteurs des secteurs de l'énergie, de la technologie, de l'aviation et des communications. Les crédits d'énergie renouvelable ont dominé, suivis par les solutions fondées sur la nature. Les nouvelles émissions de crédit ont diminué dans les grands registres, car les récentes mises à jour de la méthodologie sont appliquées aux nouveaux projets. L'Integrity Council for the Voluntary Carbon Market (ICVCM) a approuvé la méthodologie de gestion forestière améliorée 2.1 de l'American Carbon Registry dans le cadre des Principes fondamentaux du carbone (Core Carbon Principles, ou CCP).



Prix du MVC

Les prix des marchés volontaires du carbone ont augmenté au cours du premier semestre de 2025. Les prix moyens du carbone pour les crédits d'Amérique du Nord ont progressé, de même que les prix du carbone pour les solutions fondées sur la nature en général.



Prix du marché du carbone de conformité

Les prix des crédits carbone et des crédits compensatoires sur le marché du carbone réglementé ont fluctué au cours de la période allant de janvier à juin 2025. Les prix en Californie ont baissé, tandis que ceux de l'État de Washington ont continué à progresser.

Les prix unitaires des crédits carbone en Australie sont restés dans la fourchette, et en Nouvelle-Zélande ils sont restés égaux ou inférieurs au prix plancher de la vente aux enchères.

Politiques et nouvelles du marché du carbone



Marché volontaire du carbone

Initiative/cadre	Organisme émetteur	Date d'effet	Principaux changements	Incidence principale	Statut
Version 2.0 de la SBTi	Science Based Targets initiative (SBTi)	Version provisoire (2024)	Introduction de nouvelles versions provisoires de normes (en anglais seulement) pour l'inclusion de solutions d'élimination du carbone à haute intégrité dans les stratégies de carboneutralité des entreprises, avec des trajectoires permettant aux entreprises d'atteindre leurs objectifs climatiques à long terme	Une plus grande clarté permet à un plus grand nombre d'entreprises de fixer des cibles fondées sur la science. En 2025, plus de 8 000 entreprises (en anglais seulement) et institutions financières ont validé des objectifs, contre 4 200 entreprises en 2024.	Version provisoire
Code de pratique sur les déclarations et champ d'application 3 du Code de pratique sur les actions	VCMI	2024	Lignes directrices actualisées (en anglais seulement) pour les entreprises afin de réduire les émissions directes et d'utiliser des crédits carbone de haute qualité pour les émissions du champ d'application 3	Clarifie les engagements des entreprises en matière d'émissions et contribue à lever les obstacles à la réduction des émissions du champ d'application 3 afin d'accélérer la réalisation de l'objectif de carboneutralité au niveau mondial.	Actif
Alignement des cadres de l'ICVCM	Plusieurs organismes de normalisation	En cours	Mise à jour des normes pour s'aligner sur les cadres de l'ICVCM afin d'être admissibles au label CCP de l'ICVCM	L'objectif est d'assurer une grande intégrité dans les méthodologies du marché du carbone.	En cours
Principes fondamentaux du carbone (CCP)	ICVCM	Immédiatement	La méthodologie 2.1 de gestion forestière améliorée sur les terrains forestiers non fédéraux aux États-Unis (en anglais seulement) de l'American Carbon Registry a obtenu l'approbation CCP (en anglais seulement) de l'ICVCM	Le label CCP renforce la confiance des acheteurs dans les crédits de haute qualité et de haute intégrité émis selon cette méthodologie.	Actif
Six principes pour l'intégrité du marché volontaire du carbone et de la nature	Gouvernement du Royaume-Uni	Fin 2024	Principes publiés (en anglais seulement) en cours de consultation en vue de leur mise en œuvre pour débloquer des marchés volontaires du carbone et de la nature à haute intégrité au Royaume-Uni	Phase de consultation pour déterminer les stratégies de mise en œuvre	Proposé
Règlement relatif aux absorptions permanentes de carbone et à l'agrostockage de carbone	Union européenne	Fin 2024	Premier cadre volontaire à l'échelle de l'UE pour la certification des absorptions permanentes de carbone, de l'agrostockage de carbone et du stockage de carbone dans des produits; il fournit des lignes directrices, ainsi que des normes de surveillance, de vérification et d'établissement de rapports.	L'objectif est de faciliter les investissements dans les technologies innovantes d'élimination du carbone et de lutter contre l'écoblanchiment.	Actif
Incidence des changements de politique des États-Unis sur les alliances climatiques du secteur financier	Administration des États-Unis	En cours	L'évolution de la politique climatique américaine a eu des répercussions sur les alliances du secteur financier, plusieurs banques et gestionnaires d'actifs s'étant retirés de l' alliance bancaire zéro émission nette (Net-Zero Banking Alliance, en anglais seulement) et de l' initiative de Net Zero Asset Managers (NZAM, en anglais seulement). NZAM a lancé un examen, suspendant ses activités afin de suivre les progrès réalisés par les gestionnaires et d'en rendre compte.	Malgré ces retraits, l'alliance bancaire zéro émission nette continue de progresser, avec plus de 100 banques mondiales ayant des cibles sectorielles indépendantes fondées sur la science pour 2030. NZAM réexamine l'initiative en raison de l'évolution de la situation aux États-Unis et de la diversité des attentes dans les différentes juridictions.	En cours

Marché du carbone de conformité et règlements climatiques

Région	Niveau politique	Secteur couvert	Principaux changements/propositions politiques	Perspectives pour 2025
États-Unis	Gouvernement fédéral	Combustibles fossiles, énergie propre	Décret présidentiel déclarant une urgence énergétique nationale pour accélérer l'exploitation des combustibles fossiles; retrait des États-Unis de l'Accord de Paris; modification ou suppression des incitatifs relatifs à l'énergie propre et du financement de la réduction des émissions par le biais du projet de loi de réconciliation H.R.1 (en anglais seulement)	La nouvelle administration américaine s'éloigne de la politique climatique, ce qui entraîne des incertitudes dans les initiatives nationales et infranationales en matière de climat
Amérique du Nord	Infranational	Californie, Washington, Québec, états de la Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI)	Les systèmes nord-américains de réduction des émissions (programme de plafonnement et d'échange de la Californie [en anglais seulement], programme de plafonnement et d'investissement de l'État de Washington [en anglais seulement], marché du carbone du Québec et RGGI [en anglais seulement]) sont confrontés à des défis en raison du changement de politique climatique de la nouvelle administration américaine. Noter le décret présidentiel d'avril 2025 ciblant les mesures climatiques au niveau des États (en anglais seulement)	Poursuite de la navigation dans les changements politiques et les rajustements potentiels des initiatives régionales en matière de climat en réponse aux orientations fédérales
Californie	État	Divers	Législations en cours (en anglais seulement) pour l'atténuation des risques climatiques : divulgation des émissions et des risques financiers liés au climat pour les employés contractuels de l'État d'ici 2027, mise en place d'un programme d'achat d'élimination du dioxyde de carbone au niveau de l'État, réglementation du transport du dioxyde de carbone à travers l'État	Renforcement des politiques climatiques au niveau de l'État pour faire progresser les efforts d'atténuation, avec de nouveaux programmes et cadres réglementaires en cours d'élaboration
Union européenne	Régional	Divers	Proposition législative (en anglais seulement) pour l'objectif climatique 2040 avec un objectif de réduction des émissions de 90 %, introduction de l'élimination permanente du carbone dans le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, utilisation limitée des crédits de l'article 6 (3 % du niveau de référence de 1990) dans le cadre de la trajectoire de l'objectif en matière d'émissions	Objectifs ambitieux de réduction des émissions et intégration stratégique de technologies d'élimination du carbone, avec des projets législatifs en cours pour soutenir ces objectifs
Brésil	National	Divers	Feuille de route (en anglais seulement) pour le système brésilien d'échange de quotas d'émission, avec des détails sur les plafonds d'émission, les méthodes d'affectation et les calendriers. La COP30 se tiendra au Brésil à la fin de l'année 2025 et mettra l'accent sur le leadership en matière d'action climatique à l'échelle mondiale.	Création et mise en œuvre du système brésilien d'échange de quotas d'émission, qui témoigne de l'engagement du Brésil en faveur d'un système d'échange de droits d'émission de carbone à haute intégrité et de son rôle de chef de file sur la scène climatique mondiale
Panama	National	Marché du carbone	Projets (en anglais seulement) pour un marché volontaire réglementé du carbone afin de canaliser la demande des entreprises vers des crédits générés au niveau national	Développement de marchés nationaux de crédits carbone afin d'accroître la demande et la participation locales et de renforcer les stratégies nationales d'action en faveur du climat
République dominicaine	National	Marché du carbone	Discussion d'un système pilote d'échange de quotas d'émission (en anglais seulement) permettant aux entités couvertes d'utiliser un pourcentage de compensations pour remplir leurs obligations de conformité	Exploration et mise en œuvre potentielle de mécanismes d'échange de quotas d'émission pour soutenir les politiques climatiques nationales, en mettant l'accent sur l'équilibre entre l'utilisation de crédits compensatoires et la conformité

Marché du carbone de conformité et règlements climatiques (suite)

Région	Niveau politique	Secteur couvert	Principaux changements/propositions politiques	Perspectives pour 2025
Vietnam	National	Acier, ciment, énergie thermique	Nouveau système d'échange de quotas d'émission ciblant trois industries à forte intensité de carbone; permet de compenser les crédits carbone issus de projets nationaux ou internationaux jusqu'à concurrence de 30 % des réductions d'émissions.	Mise en œuvre du système d'incitation à la réduction des émissions dans les industries clés, avec la possibilité d'utiliser des crédits carbone pour la mise en conformité.
International	Monde	Aviation	Les crédits admissibles au Carbon Offsetting and Reduction Scheme For International Aviation (CORSIA) , en anglais seulement) demeurent limités; actuellement, seuls les crédits REDD+ juridictionnels du Guyana sont disponibles, les crédits pour le secteur des fourneaux de cuisine devant être approuvés cette année.	Augmentation potentielle des crédits disponibles pour CORSIA au fur et à mesure que de nouveaux projets sont approuvés, bien que les contraintes d'approvisionnement continuent de poser problème.
Union européenne	Régional	Divers	La directive européenne sur les allégations écologiques fait l'objet de critiques (en anglais seulement) et de confusion; la réglementation est suspendue depuis juillet 2025, avec des exemptions pour les microentreprises.	En attente de clarifications supplémentaires et de rajustements potentiels de la directive, avec des discussions en cours sur sa future mise en œuvre.
Union européenne	Régional	Protection des consommateurs	Directive de l'UE sur la transition écologique (en anglais seulement) qui devrait s'appliquer à la fin du mois de septembre 2026, renforçant ainsi les cadres de lutte contre l'écoblanchiment.	La directive devrait renforcer la protection des consommateurs contre l'écoblanchiment, avec un calendrier de mise en œuvre précis.

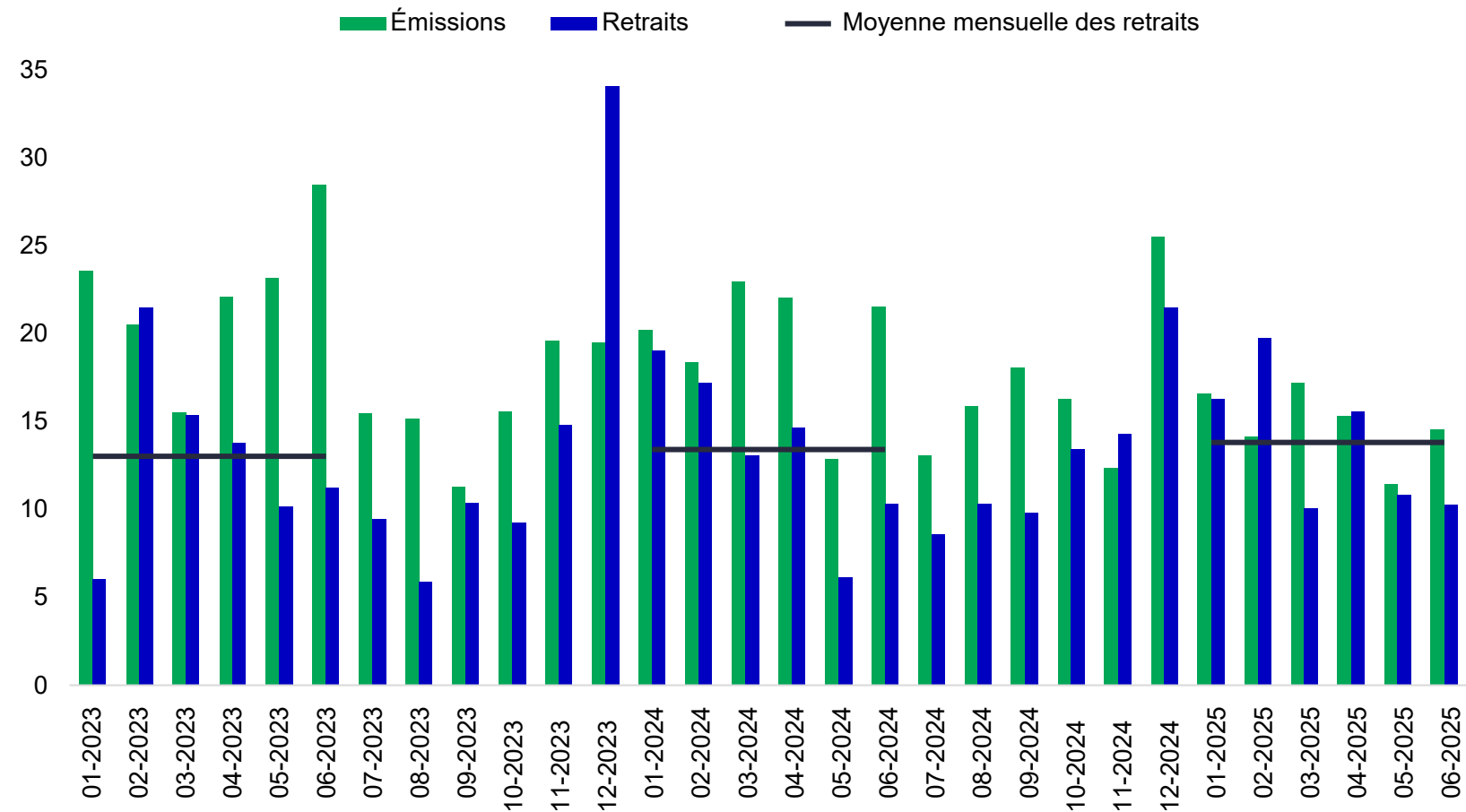
Offre et demande des crédits du MVC



S1 2025 : la demande de carbone volontaire atteint de nouveaux sommets



Offre (émissions) et demande (retraits) de crédits du MVC (en millions de crédits carbone)



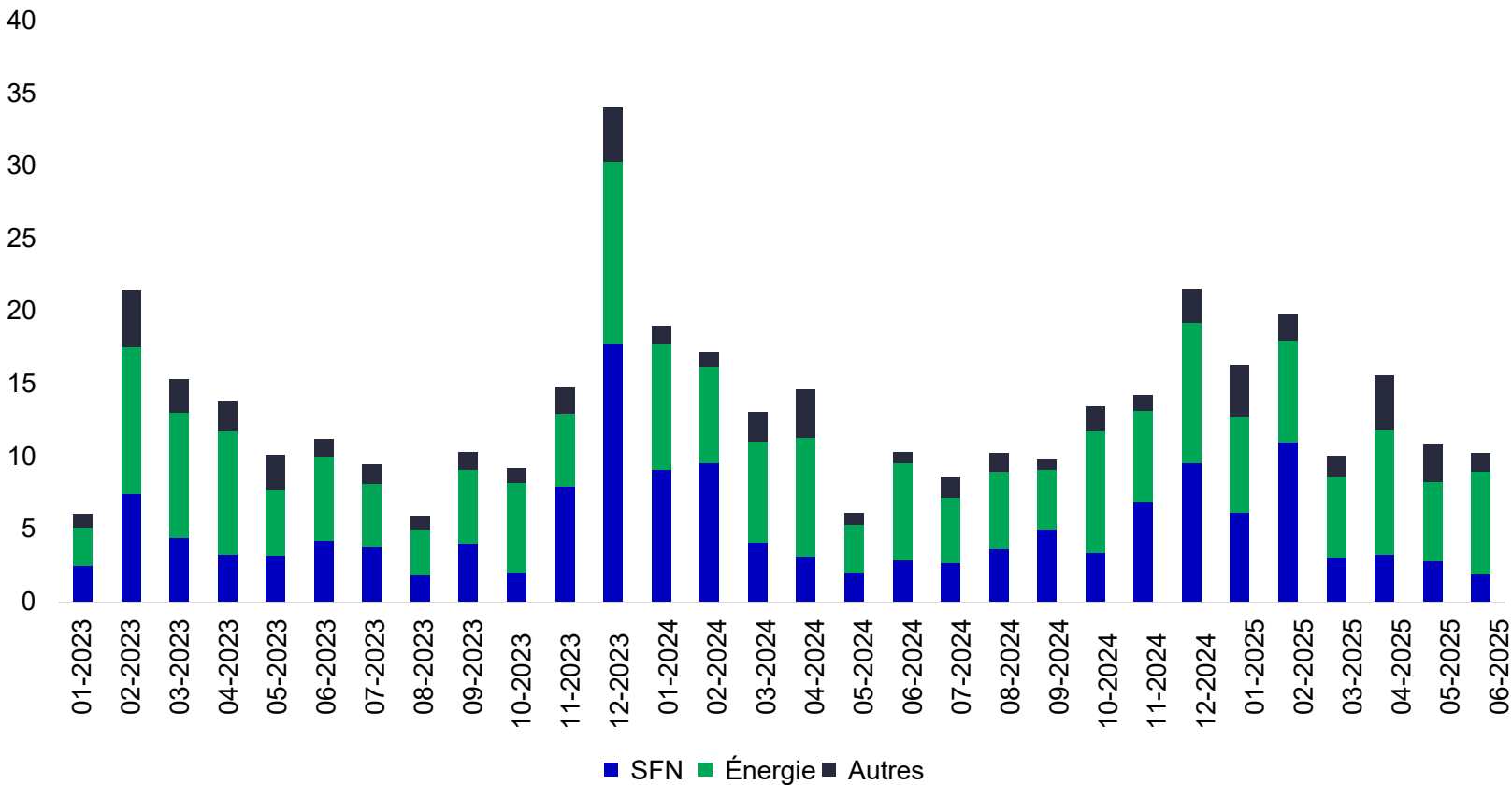
- Au total, 83 millions de crédits ont été retirés entre janvier et juin 2025 des quatre grands registres volontaires du marché du carbone, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à la même période en 2024 (80 millions de crédits) et établit un nouveau record pour le premier semestre de l'année.
- La moyenne mensuelle des retraits au cours des six premiers mois de 2025 a atteint 13,8 millions de crédits par mois, soit 3 % de plus qu'en 2024 et 6 % de plus qu'en 2023 sur la même période.
- Environ 89 millions de crédits ont été émis dans les quatre grands registres de janvier 2025 à juin 2025, soit 24 % de moins que pour la même période en 2024 (118 millions de crédits). 14 millions de crédits ont été émis en moyenne par mois, soit une baisse de 4,8 millions par mois par rapport à la même période de l'année dernière.

Sources : American Carbon Registry, Climate Action Reserve Registry, Verra Registry, Gold Standard Registry, au 1^{er} juillet 2025. MVC désigne le marché volontaire du carbone.

S1 2025 : la demande de crédits carbone est dominée par les projets énergétiques



Retraits mensuels de crédits du MVC par type de projet (en millions de crédits carbone)

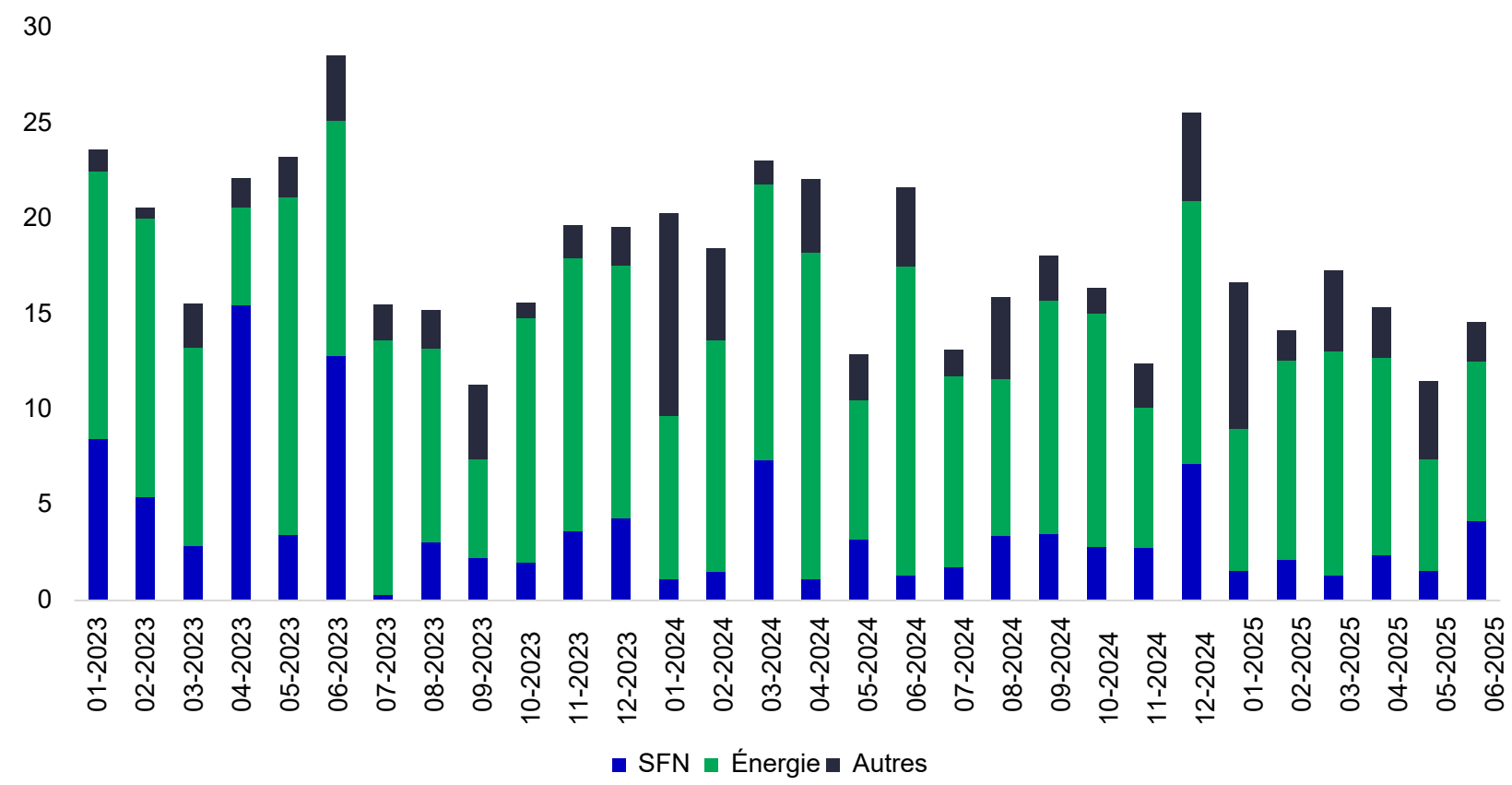


Sources : American Carbon Registry, Climate Action Reserve Registry, Verra Registry, Gold Standard Registry, au 1^{er} juillet 2025. SFN fait référence aux solutions fondées sur la nature. MVC désigne le marché volontaire du carbone.

- Les projets d'énergie renouvelable ont continué à représenter la plus grande part (50 %) des crédits demandés, comme le montrent les retraits de crédits. Malgré la décision de l'ICVCM de ne pas accepter les projets d'énergie renouvelable pour approbation selon les CCP, l'abondance relative et le faible prix des crédits continuent d'entraîner leur domination dans les quatre grands registres du MVC.
- La demande de crédits pour les solutions fondées sur la nature a diminué à la fois en volume et en part, représentant 34 % du total des retraits (28,4 millions de crédits), contre 39 % (31 millions) en 2024.
- La demande de projets dans la catégorie « Autres », qui comprend des projets tels que le captage de gaz d'enfouissement et la substitution de gaz industriel, représente 17 % (9 millions de crédits) du volume total des retraits.
- Plusieurs grands accords de prélèvement de carbone pour l'amélioration de la gestion forestière, le boisement, le reboisement et la revégétalisation, ainsi que des projets durables d'élimination du dioxyde de carbone ont été signés en 2025, ce qui indique la poursuite du passage du marché des achats au comptant aux achats à terme ou aux placements directs.

S1 2025 : les projets énergétiques continuent de dominer l'offre de nouveaux crédits carbone

Émissions mensuelles de crédits sur le MVC par type de projet (millions de crédits carbone)



Sources : American Carbon Registry, Climate Action Reserve Registry, Verra Registry, Gold Standard Registry, au 1^{er} juillet 2025. SFN fait référence aux solutions fondées sur la nature. MVC désigne le marché volontaire du carbone.



- Les projets d'énergie renouvelable ont continué à représenter la plus grande part (60 %) de l'offre de nouveaux crédits (émissions). Malgré la décision de l'ICVCM de ne pas accepter les projets d'énergie renouvelable pour approbation selon les CCP, l'abondance relative et le faible prix des crédits continuent d'entraîner leur domination dans les quatre grands registres du MVC. Toutefois, à l'avenir, la nouvelle offre devrait diminuer en raison du ralentissement des émissions et du fait que les acheteurs recherchent de plus en plus des compensations de haute qualité approuvées selon les CCP.
- Les émissions de SFN ont chuté de 16 % d'une année sur l'autre pour atteindre 13 millions de crédits, contribuant à 15 % du total des crédits émis. Les projets utilisant les nouvelles méthodologies de SFN publiées en 2024 et début 2025 ne sont pas encore disponibles à l'achat. L'approbation récente selon les CCP de la méthodologie de gestion forestière améliorée sur les terrains forestiers non fédéraux aux États-Unis (IFM 2.1) d'ACR devrait avoir une incidence positive sur les émissions futures, ce qui pourrait accroître la disponibilité sur le marché de crédits d'absorption de SFN de haute qualité.
- Les émissions de crédits « autres » ont chuté de 18 % par rapport à la même période de l'année dernière, avec 22 millions de crédits émis jusqu'en juin 2025, soit une part de 25 % du total des nouvelles émissions de crédits. L'approbation des premières méthodes conformes aux CCP dans les secteurs de l'enfouissement et des substances appauvrissant la couche d'ozone pourrait favoriser l'augmentation des émissions futures pour ces types de projets.

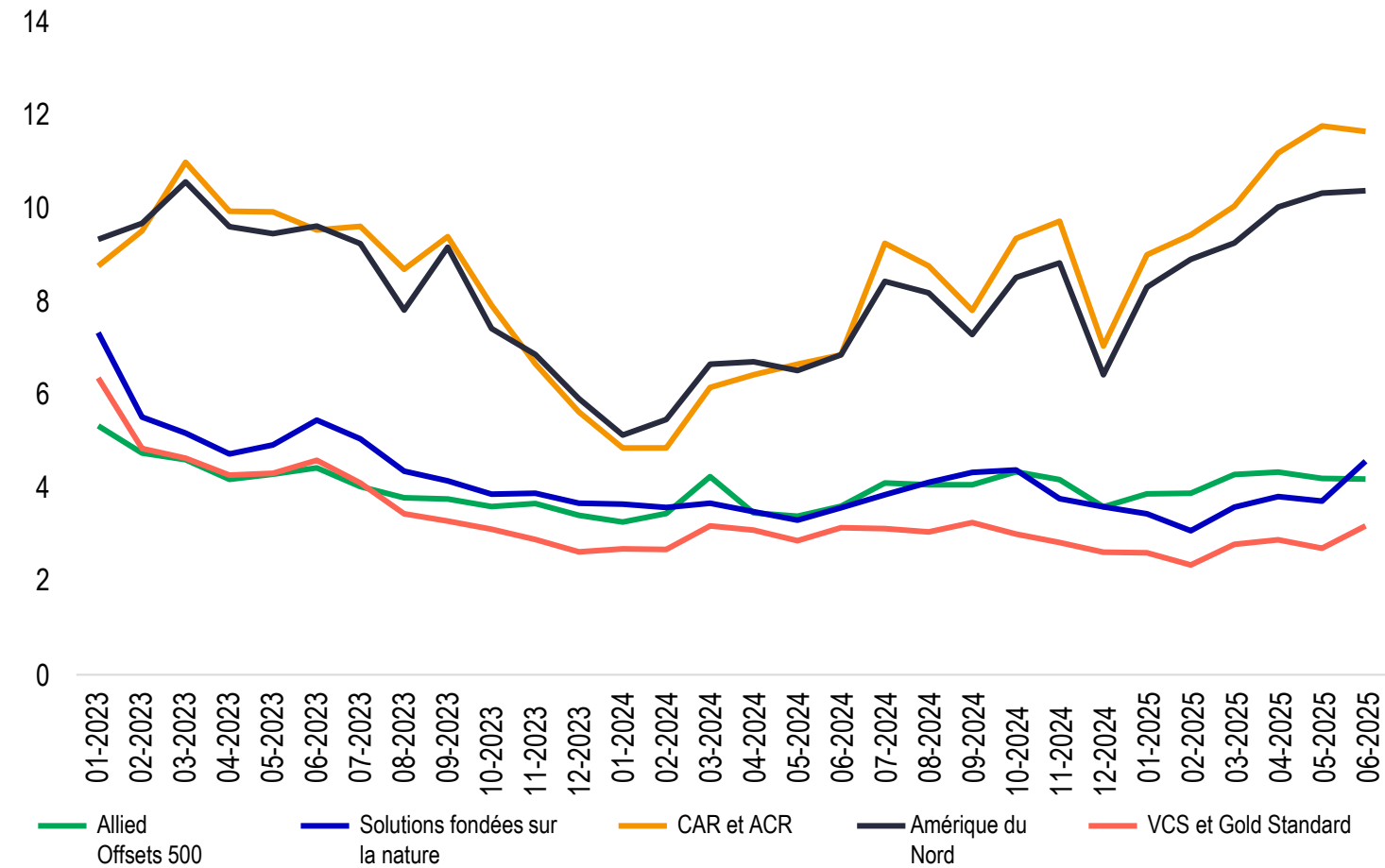
Prix du marché volontaire du carbone



Les prix du MVC ont progressé de janvier à juin 2025



Prix moyens mensuels (\$/tonne)



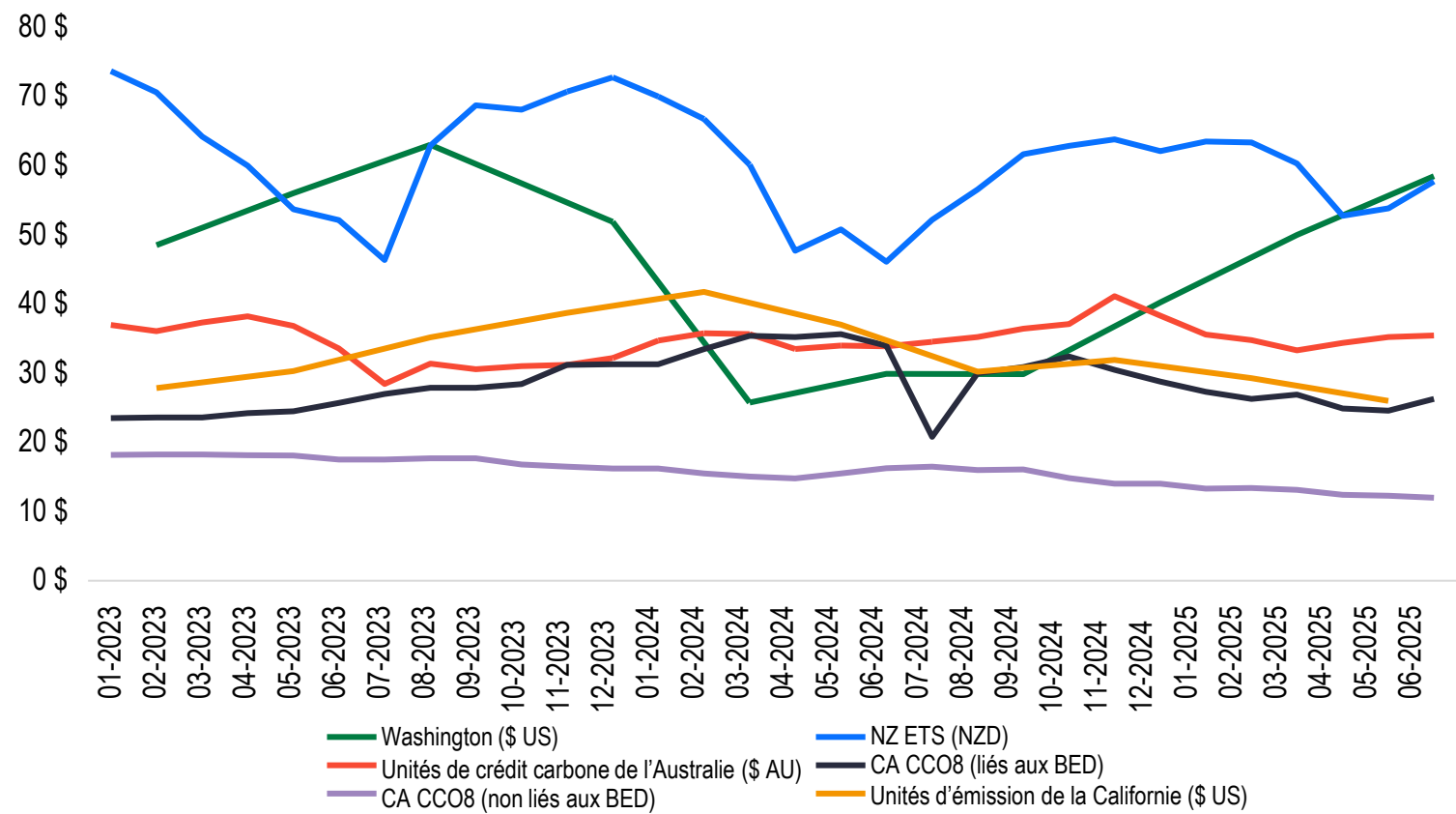
Source : Indices de prix d'Allied Offsets, au 7 juillet 2025. Allied Offsets élabore des indices de prix hebdomadaires pour le marché volontaire du carbone (MVC) basés sur les prix demandés par plus de 20 courtiers et chercheurs. L'indice Allied Offsets 500 représente les prix déclarés pour les 500 plus grands projets de retrait sur le MVC. Les solutions fondées sur la nature (SFN) représentent les projets forestiers et agricoles à l'origine du plus grand nombre de retraits sur le MVC (quantité de projets non divulguée). CAR et ACR, Amérique du Nord ainsi que VCS et Gold Standard représentent chacun le prix déclaré pour les projets qui ont suscité le plus de retraits correspondant à cette catégorie (quantité de projets non divulguée).

- Les prix mondiaux du MVC ont grimpé, les prix du crédit dans les registres de VCS et de Gold Standard ayant augmenté de 15 %. Les crédits de SFN, y compris les projets REDD+, ont augmenté de plus de 20 %. L'indice Allied Offsets 500, qui représente 500 des plus grands projets de retrait, a augmenté de 18 %. Les crédits nord-américains – principalement de CAR et ACR – ont augmenté de plus de 25 %, atteignant de nouveaux sommets pour la série de prix.
- Les prix au comptant des crédits carbone présentent des différences significatives en fonction de la géographie, du type de projet, de la qualité du crédit et de l'année de souscription. Les prix moyens des crédits IFM en Amérique du Nord, qui fournissent des crédits pour l'élimination et la prévention des émissions, se situaient entre 9 et 22 \$ par tonne, tandis que les crédits de boisement, de reboisement et de revégétalisation coûtaient entre 25 et 40 \$ par tonne¹.

¹ Recherche de GPM, au 30 juin 2025.

Les prix du carbone de conformité ont varié de janvier à juin 2025

Prix trimestriels (monnaie nationale \$/tonne)



Source : Washington – Partenariat International d'Action sur le Carbone, site Web de vente aux enchères et d'échanges du programme de plafonnement et d'investissement de Washington, en avril 2025. NZ ETS : Partenariat International d'Action sur le Carbone, Jarden, en décembre 2024. Platts, en juillet 2025. Unités d'émission de la Californie : Partenariat International d'Action sur le Carbone, California Air Resources Board, en avril 2024. CA CCO8 (liés aux BED), CA CCO8 (non liés aux BED) : ClimeCo, en juillet 2025. Unités de crédit carbone de l'Australie : Market Advisory Group, en juin 2025.



- Les prix du California Carbon Allowance (CCA) ont reflété l'incertitude de la politique fédérale et l'impasse des négociations sur la réautorisation. Pour la première fois depuis le début de l'année 2021, les enchères du deuxième trimestre ont atteint ou frôlé le prix plancher, suite aux inquiétudes du marché concernant le décret américain visant à relancer l'utilisation du charbon propre. Les prix des crédits compensatoires californiens ont également baissé, les crédits liés aux bénéfices environnementaux directs (BED) et ceux non liés aux BED ayant tendance à baisser en même temps que les prix des crédits compensatoires.
- Les prix des quotas de carbone dans l'État de Washington ont augmenté régulièrement depuis qu'ils ont survécu à un rappel en novembre 2024, passant de 50 \$ la tonne en mars à 58,51 \$ lors de la vente aux enchères de juin 2025.
- Les prix des unités de crédit carbone de l'Australie ont diminué après la flambée qui a suivi les élections, s'établissant à 35,45 \$ AU par tonne à la fin du mois de juin. La demande mensuelle moyenne est passée à 3,30 millions, contre 2,90 millions en 2024². Les enregistrements de l'exercice 2024/2025 ont continué à s'orienter vers des méthodes fondées sur la nature, le carbone du sol, les plantations et la foresterie de plantation représentant 86 % des nouveaux projets³.
- En Nouvelle-Zélande, les ventes aux enchères de carbone de mars et de juin se sont soldées par l'absence d'offres, dans un contexte d'incertitude quant aux futurs budgets d'émission et à l'utilisation du système. Les prix sur le marché secondaire sont restés proches du plancher, avec un prix de clôture de 59 NZD par tonne le 17 juin⁴.

Divulgence relative au leadership éclairé

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à l'économie, à la politique, à la réglementation et aux marchés. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements effectués sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière, ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle et à consulter, au besoin, un spécialiste.

Ce document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir en vertu des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs, et elles peuvent changer sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas forcément celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses figurant dans ce document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité et se dégage de toute responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Ce document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, laquelle évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni ses administrateurs, dirigeants et salariés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document.

Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ils ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, leurs sociétés affiliées et leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été produit à titre indicatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, par Gestion de placements Manuvie et en son nom, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement et aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques, peu importe la conjoncture du marché. La diversification et la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte dans quelque marché que ce soit. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

À propos de Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie

Division de la Société Financière Manuvie, Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie offre des services de placement et de planification de la retraite ainsi que des conseils financiers à 19 millions de particuliers, d'institutions et de participants à des régimes de retraite dans le monde entier. Notre mission est de rendre les décisions plus simples et d'aider les gens à vivre mieux en leur donnant les moyens de bâtir un avenir meilleur. À titre de partenaire à l'écoute de nos clients et de gestionnaire responsable du capital des investisseurs, nous mettons à leur disposition notre savoir-faire en matière de gestion des risques et notre expertise approfondie des marchés publics et privés, en plus d'offrir des services complets au chapitre des régimes de retraite. Nous aspirons à ce que nos placements génèrent des retombées et des résultats optimaux tout en aidant les gens à épargner et à investir en toute confiance pour sécuriser leur avenir financier. Les produits ne sont pas tous offerts dans tous les pays. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site gpmanuvie.ca.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine continentale** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen** : Manulife Investment Management (Ireland) Ltd, qui est habilitée et régie par la banque centrale d'Irlande. **Hong Kong** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajmen Indonesia. **Japon** : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines** : Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd (numéro d'enregistrement 200709952G). **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan** : Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd **Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Ltd, qui est habilitée et régie par la Financial Conduct Authority. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.



Gestion de placements

Manuvie